

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30**

N° DEL2017\_229 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT ATOUT TARN POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE ET PIÉTONNE ENTRE ALBI ET SAINT-JUÉRY - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT

#### **L'an deux mille dix sept, le douze décembre**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

**Membres présents non votants** : Mesdames, messieurs, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

**Membres excusés** : Mesdames, messieurs, Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

**Votants : 46**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017**

**N° DEL2017\_229 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU  
CONTRAT ATOUT TARN POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE ET  
PIÉTONNE ENTRE ALBI ET SAINT-JUÉRY – ACTUALISATION DU PLAN DE  
FINANCEMENT**

Pilote : Déplacements doux

**Madame Sarah LAURENS, rapporteur,**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a aménagé une voie piétonne et cyclable (longueur : 1 km) entre l'avenue de Gérone à Albi et la rue Puech Gaillard à Saint-Juéry.

Par une délibération en date du 6 octobre 2016, l'Agglomération a approuvé le plan de financement de cette opération et sollicité une subvention auprès de la Région Occitanie d'un montant de 32 000€, soit 20,5% du coût total hors taxes. Cette opération est inscrite dans la programmation 2017 du contrat régional unique de l'Albigeois.

En complément de cette demande de subvention auprès de la Région, la communauté d'agglomération sollicite une subvention auprès du Département du Tarn en anticipation du Contrat Atout Tarn de l'Albigeois.

Le plan de financement prévisionnel actualisé pour cette opération est le suivant :

<b>Dépenses € HT</b>		<b>Recettes € HT</b>	
Travaux	155 900	Région Occitanie	32 000
		Département du Tarn	23 400
		Agglomération	100 500
<b>TOTAL</b>	<b>155 900</b>	<b>TOTAL</b>	<b>155 900</b>

**Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le schéma directeur cyclable communautaire adopté le 2 juillet 2013 ;

VU la délibération du 6 octobre 2016 approuvant la création d'une voie piétonne et cyclable entre l'avenue de Gérone à Albi et la rue Puech Gaillard à Saint-Juéry et son plan de financement prévisionnel ;

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 28 novembre 2017

**ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**SOLLICITE** une subvention auprès du département du Tarn en anticipation du contrat Atout Tarn de l'Albigeois.

**APPROUVE** le plan de financement actualisé suivant :

<b>Dépenses € HT</b>		<b>Recettes € HT</b>	
Travaux	155 900	Région Occitanie	32 000
		Département du Tarn	23 400
		Agglomération Albigeois	100 500
<b>TOTAL</b>	<b>155 900</b>	<b>TOTAL</b>	<b>155 900</b>

**AUTORISE** madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires.

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL